

45

SERIE
DOCUMENTOS DE TRABAJO
DEPARTAMENTO DE DERECHO CONSTITUCIONAL

**Le Canada et le developpement
des energies renouvelables aux
caraibes**

Xiomara Lorena Romero Pérez

SERIE DOCUMENTOS DE TRABAJO

El Departamento de Derecho Constitucional es una de las unidades académicas de la Facultad de Derecho de la Universidad Externado de Colombia. Sus documentos de trabajo dan a conocer los resultados de los proyectos de investigación del Departamento, así como las ideas de sus docentes y de los profesores y estudiantes invitados. Esta serie reúne trabajos de cinco importantes áreas del conocimiento: el derecho constitucional, el derecho internacional, la sociología jurídica, la teoría y filosofía jurídica,

Las opiniones y juicios de los autores de esta serie no son necesariamente compartidos por el Departamento o la Universidad.

Los documentos de trabajo están disponibles en www.icrp.uexternado.edu.co/

Serie *Documentos de Trabajo*, n.º 45
***Le Canada et le développement des énergies renouvelables aux
caraïbes***

Xiomara Lorena Romero Pérez

Este documento puede descargarse de la página web del departamento solo para efecto de investigación y para uso personal. Su reproducción para fines diferentes, bien sea de forma impresa o electrónica, requiere del consentimiento del autor y la editora. La reproducción de los documentos en otros medios impresos y/o electrónicos debe incluir un reconocimiento de la autoría del trabajo y de su publicación inicial.

Los autores conservan los derechos de autor. La publicación de este texto se hace bajo los parámetros del *Creative Commons Attribution*. El autor del documento debe informar al Departamento de Derecho Constitucional si el texto es publicado por otro medio y debe asumir la responsabilidad por las obligaciones consecuentes.

Para efectos de citación, debe hacerse referencia al nombre completo del autor, el título del artículo y de la serie, el año, el nombre de la editora y la editorial.

© 2015, Departamento de Derecho Constitucional,
Universidad Externado de Colombia.
Paola Andrea Acosta, Editora
Calle 12 n.º 1-17 Este, Of. A-306. Bogotá, Colombia
www.icrp.uexternado.edu.co/

Presentación

Los *Documentos de Trabajo* son un espacio para la reflexión y el debate. A diferencia de otros formatos, esta serie ofrece un palco para los trabajos inacabados, para la discusión de las ideas en formación y el perfeccionamiento de los procesos de investigación. Se trata pues, de textos que salen a la luz para ser enriquecidos con la crítica y el debate antes de pasar por el tamiz editorial.

En esta colección se sumarán cinco grandes áreas del conocimiento: el derecho constitucional, el derecho internacional, la sociológica jurídica, la teoría y filosofía del derecho. Además, de poner a prueba nuestras ideas, el cometido principal de esta publicación es aportar a los debates actuales, tanto aquellos que se viven en la academia como los que resultan de la cada vez más compleja realidad nacional e internacional.

Esta publicación está abierta a todos los miembros de nuestra Casa de Estudios, profesores y estudiantes, así como a quienes nos visitan. Esperamos contar con el aporte de todos aquellos interesados en la construcción de academia.

MAGDALENA CORREA HENAO
*Directora del Departamento
de Derecho Constitucional*

PAOLA ANDREA ACOSTA A.
Editora

Le Canada et le développement des énergies renouvelables aux caraïbes

RESUMÉ

Cet article expose une réflexion sur l'implication du Canada, et notamment de la province de Québec, dans la promotion et le développement des énergies renouvelables (EnR) aux Caraïbes. Pour cela, il convient d'examiner d'abord les potentiels des parties, ainsi que leurs besoins, afin d'établir s'il existe un intérêt mutuel à s'associer, outre la solidarité. Puis, dans un second temps, il paraît essentiel de présenter la stratégie ainsi que les actions menées par le Canada et le Québec aux Caraïbes, afin d'établir le degré et la manière dans laquelle ces entités participent aux EnR dans la région caribéenne. Il ressort, en conclusion, que s'il existe un réel intérêt du Canada pour les Caraïbes, ce dernier n'inclut pas forcément les EnR.

RESUMEN

En este artículo se presenta una reflexión sobre la participación de Canadá, incluyendo Quebec, en la promoción y desarrollo de las energías renovables en el Caribe. Para ello, es necesario primero examinar el potencial de las partes, y sus necesidades, para establecer si existe un interés mutuo para unirse, además de la solidaridad. Luego, en un segundo paso, es imprescindible la presentación de la estrategia y las acciones tomadas por Canadá y Quebec Caribe, para establecer el grado y la manera en que estas entidades participan en la energía renovable en la región del Caribe. De ello se desprende, por último, que no hay un interés real de Canadá para el Caribe, este último no incluye necesariamente las energías renovables.

SUMMARY

This article presents a reflection on the involvement of Canada, including Quebec, in the promotion and development of renewable energy in the

* Doctorante à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. Boursière de l'Université Externado de la Colombie. xiomara.romero@uexternado.edu.co

** Cet article correspond à l'exposé de l'auteur au colloque « Canada-Québec-Caraïbes connexions transafricaines » à l'Université de Montréal (Québec - Canada), le 9 octobre 2015. <http://www.calendrier.umontreal.ca/?com=detail&eID=635182>

*** Tous les pages Web utilisées dans le texte ont été consultées par dernière fois le 30 août 2015.

Caribbean. For this, it is necessary first to examine the potential of the parties, and their needs, to establish whether there is a mutual interest to join, in addition to solidarity. Then, in a second step, it is essential to present the strategy and the actions taken by Canada and Quebec Caribbean, to establish the degree and manner in which these entities participate in renewable energy in the Caribbean region. It follows, finally, that there is a real Canadian interest for the Caribbean, the latter does not necessarily include renewables.

MOST CLEFS

Relations Canada-Caraïbes, liens entre le Québec et les Caraïbes, énergies renouvelables aux Caraïbes. Canada et les énergies renouvelables caribéennes.

Vínculos entre Canadá y el Caribe entre Quebec y la Energía Renovable del Caribe en el Caribe. Canadá y el Caribe de Energías Renovables.

Canada-Caribbean ties between Quebec and the Caribbean Renewable Energy in the Caribbean. Canada and the Caribbean Renewable Energy.

SOMMAIRE

1. Canada-Caraïbes : asymétrie et complémentarité dans le domaine des EnR. A. *Les Caraïbes : une modeste production des EnR pour un grand potentiel du marché énergétique.* a. Le marché caribéen des EnR plein d'occasions favorables mais souvent mésestimé. b. Des difficultés qui persistent malgré des solutions envisageables. B. *Le Canada : un Etat pionnier en production des EnR mais grand consommateur d'énergie.* a. Le Canada : un grand producteur des EnR, dépendant pourtant des énergies fossiles. b. Une vaste expérience en matière d'EnR mais une absence de projection, et donc d'influence dans le marché caribéen. **2. L'attitude paradoxale du Canada concernant les Caraïbes dans le domaine des EnR.** A. *Un nouvel engagement manquant de référence aux EnR.* a. Une relance des relations mais une absence d'innovation sur son contenu. b. La région caribéenne ciblée par la politique étrangère canadienne mais pas forcément ses EnR. B. *Implication canadienne dans la thématique des EnR aux Caraïbes plutôt à travers des tiers.* a. Une aide active mais pourtant indirecte. b. Une aide directe diluée et toujours sous forme d'assistance.

Sigles à remarquer:

EnR: Energies renouvelables

ALC: Amérique latine et les Caraïbes

Cette année, le Canada célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son adhésion à l'Organisation des Etats Américains (OEA) en tant qu'Etat-membre, après y avoir participé durant vingt-huit ans à titre d'Etat-observateur. Cet événement fournit l'occasion idoine d'examiner les relations entre le Canada et les Amériques. Notre propos est de nous intéresser à l'implication du Canada, et plus particulièrement de la province de Québec, dans la promotion et le développement des énergies renouvelables (EnR) au sein de la région des Caraïbes¹.

Cet intérêt se justifie par les liens étroits qui existent entre le Canada et les Caraïbes pour des raisons géographiques, historiques et culturelles²; d'autre part, les Caraïbes sont la seule région où le Canada possède une influence et un engagement réels, comme en témoigne le fait que le gouvernement canadien vient tout récemment de renouveler son engagement avec les Caraïbes.

D'autre part, notre intérêt à la thématique des EnR trouve sa motivation profonde dans la faveur dont jouit la promotion et la mise en place de ces énergies dans le contexte international. L'année 2012 a été déclarée par l'ONU année internationale de l'énergie renouvelable et la décennie 2014-2024 comme celle de l'énergie durable. D'autre part, la COP21 sur le changement climatique aura lieu à la fin de novembre de cette année.

Notre propos est donc de connaître le degré d'implication du Canada dans la promotion et le développement des EnR aux Caraïbes. Il convient tout d'abord de se demander si l'intérêt du Canada pour cette thématique repose sur d'autres fondements que sur des raisons altruistes (1), puis de s'interroger dans un second temps afin de savoir si les EnR sont un secteur prioritaire dans le cadre du nouvel engagement du Canada avec les Caraïbes (2).

¹ L'extension du territoires des Caraïbes est variable. Le Grand bassin inclurait les Antilles, les pays de l'Amérique Central, la côte des Etats-Unis et quelques pays d'Amérique du Sud possédant des côtes sur la mer Caraïbe. Le Petit bassin comprendrait les pays de l'Amérique Centrale et les Antilles, ces dernières faisant l'objet d'une approximation très étroite. Nous limiterons le terme aux Antilles sauf dans le cas où, en fonction de l'information disponible, nous prenons tous les pays appartenant au CARICOM.

² Le Québec, par exemple, a un lien spécial avec l'Haïti, surtout en raison du partage de langue. Pour élargir le sujet voir parmi d'autres: Momsen, Janeth Henshall, « Canada-Caribbean relations: wherein the special relationship ? », *Political géographie*, Vol. 11, No. 5, S.P.: Butterworth-Heinemann, septembre 1992, pp. 501-513; Gosselin, Guy et Mace, Gordon, « Asymétrie et relations internationales : les provinces canadiennes, l'Europe et l'Amérique latine », *Études internationales*, vol. 25, n° 3, 1994, disponible sur: <<http://www.erudit.org/revue/ei/1994/v25/n3/703353ar.pdf>> ; et Mace, Gordon, « Canada's provinces and relations with Latin America: Quebec, Alberta and Ontario », *A dynamic partnership: Cana's changing role in the Americas*, Etats-Unis: Jerry Haar & Edgar J. Dosman, 1993, pp. 61-78.

1. Canada-Caraïbes: asymétrie et complémentarité dans le domaine EnR

La caractéristique des EnR est d'être des sources d'énergie qui se reproduisent rapidement, au point qu'elles sont perçues par l'être humain comme inépuisables. Ces énergies proviennent des phénomènes naturels réguliers comme le rayonnement, la marée ou la chaleur de la terre, et aussi des matières organiques. Aujourd'hui, ces énergies se classifient en énergies modernes comme l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et géo-thermique, et énergies traditionnelles comme les énergies de bio-masse³.

Concernant ces énergies, la situation du Canada et des Caraïbes est totalement opposée. Alors que le Canada est pionnier dans sa production, ces ressources sont sous-exploitées aux Caraïbes. La question est donc de savoir si le Canada manifeste son intérêt pour la promotion et le développement de ces ressources aux Caraïbes pour des raisons autres que la solidarité. A cet égard, il ne faut pas négliger le potentiel des EnR dans la région des Caraïbes (A) ni les besoins énergétiques et les intérêts économiques et politiques du Canada dans cette région (B).

A. Canada-Caraïbes: asymétrie et complémentarité dans le domaine EnR

La production et la participation des EnR dans l'approvisionnement d'énergie apparaissent comme une préoccupation mondiale. En 2014, les EnR ont apporté 19,1% à la demande énergétique mondiale et 22,8% à la production d'électricité. Ces pourcentages apportent la preuve que l'utilisation mondiale des EnR n'a pas vraiment augmenté et que la participation des EnR dans la production d'électricité n'a pas dépassé le 3% durant ces cinq dernières années⁴.

La situation aux Caraïbes apparaît plus critique. En 2012 l'approvisionnement de la demande énergétique régionale par les EnR n'a été

³ Observatoire des Energies renouvelables (Observ'ER), Les 5 familles énergies renouvelables, disponible sur:

< http://www.energies-renouvelables.org/energies_renouvelables.asp >.

⁴ REN21, Renewables global reports, disponibles sur: < <http://www.ren21.net/status-of-renewables/global-status-report/> >. Cette conclusion doit être tempérée car la demande énergétique mondial a aussi augmenté ces dernières années. Cfr. AIE, World Energy Outlook 2014, résumé exécutif, p. 1, disponible sur:

< http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2014_ESSpanish.pdf >.

que de 3%, et la participation dans le mix électrique ne dépasse pas 8%⁵. Cette situation ne s'explique pas par l'absence des sources d'EnR (a), mais plutôt par d'autres obstacles (b).

a. Le marché caribéen des EnR plein d'occasions favorables mais souvent mésestimé

Les pays des îles Caraïbes ne sont perçus que comme demandeurs d'énergie. La plupart, en particulier les petites Antilles, dépendent du pétrole pour répondre à leurs besoins énergétiques. Pourtant, seule la République de Trinité-et-Tobago, le Belize et la Barbade le produisent ; et parmi ces Etats, il n'y a que la République de Trinité-et-Tobago qui peut satisfaire sa propre demande et même exporter le surplus de sa production⁶.

Le potentiel en EnR aux Caraïbes est important tant sur le plan de la quantité que sur celui de la variété. En 2013, le potentiel des pays du CARICOM⁷ a été estimé à 11264 MW, alors qu'en 2015 la capacité totale installée des EnR pour la région de l'Amérique centrale et les Caraïbes ne dépasse pas 10100 MW. Ce qui veut dire que le potentiel des EnR aux Caraïbes est supérieur à la capacité maximale nette des centrales électriques et des autres installations utilisant des sources d'énergie renouvelables pour produire de l'électricité dans le Petit bassin caribéen⁸.

Les cinq pays du CARICOM qui offrent le potentiel énergétique le plus important sont le département français de Guyane avec 7043 MW (dont 7000 en hydraulique), la République du Suriname avec 1510 MW (dont 1504 MW en hydraulique), le royaume de Monserrat avec 940 MW (tous les MW issus d'énergie géothermique), les îles d'Antigue et Barbuda avec 427 MW (dont 400 MW en énergie éolienne), et l'île de la Grenade avec 407 MW (dont 400 en énergie géothermique)⁹.

La Banque Mondiale a signalé en 2013 que la situation occupée par les petites Antilles dans une zone géologiquement volcanique rend favorable la

⁵ CREDP/GIZ, *Caribbean renewable energy development programme, A Review of the Status of the Interconnection of Distributed Renewables to the Grid in CARICOM Countries*, p. 7, disponible sur le site : http://www.credp.org/Data/CREDP-GIZ_Interconnection_Report_Final_Oct_2013.pdf.

⁶ Idem.

⁷ Les 16 pays qui font partie du CARICOM sont: l'Antigue et Barbuda, le Bahamas, les Barbados, le Belize, la Dominica, la République Dominicaine le Grenada, la Guyana, l'Haiti, la Jamaïca, St. Lucia, St. Kitts et Nevis, St. Vincent & the Grenadines, le Suriname et le Trinidad & Tobago.

⁸ CREDP/GIZ, *Caribbean renewable energy development programme, A Review of the Status of the Interconnection of Distributed Renewables to the Grid in CARICOM Countries*, op.cit., p. 10.

⁹ Idem.

production d'énergie géothermique¹⁰. Dans cette filière, les pays qui ont le plus de potentiel sont le royaume de Monserrat, l'île de la Grenade, l'île de la Dominique, l'île de Sainte-Lucie, l'île de Saint-Christophe-et-Niévès, l'île de Saint-Vincent-et-des-Grenadines, et la Guadeloupe. Quant à l'énergie éolienne, en 2011, les pionniers étaient la Jamaïque, l'île de Saint-Christophe-et-Niévès et les îles d'Antigue et Barbuda¹¹.

Le cas exceptionnel de l'île néerlandaise d'Aruba témoigne d'une réussite tout à fait remarquable. Cet Etat est presque arrivé à une participation de 50% des EnR dans sa production électrique. Les autorités se sont donné l'objectif de 100% pour 2020¹². Si cet objectif est atteint, l'île d'Aruba sera le premier pays insulaire au monde à avoir une autonomie en électricité fondée sur des EnR¹³.

Ce potentiel et ces projets à succès démontrent que les Caraïbes ont un marché des EnR à développer tant pour les fournisseurs de matériels que pour les constructeurs et opérateurs des installations, les entreprises de production, de transport et de distribution d'électricité, enfin, toutes les autres industries liées au domaine énergétique. Cependant, certains obstacles persistent, qui nécessitent de recourir à de nouvelles stratégies telles que l'établissement d'alliances avec des Etats pionniers dans ce domaine.

b. Des difficultés qui persistent malgré des solutions envisageables.

En 2004, la CEPAL avait identifié cinq obstacles à la promotion et le développement des EnR à l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) : obstacles techniques, obstacles résultant de l'absence de régulation, obstacles institutionnels, obstacles économiques et financiers, et obstacles sociaux¹⁴.

¹⁰ BANQUE MONDIALE, « Got Steam ? Geothermal as an Opportunity for Growth in the Caribbean », *Caribbean knowledge series*, 2013, pp. 9-10, disponible sur le site suivant:

http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/06/21/000442464_20130621142703/Rendered/PDF/786080WP015.0G00Box377349B00PUBLIC0.pdf.

¹¹ CREDP/GIZ, *Wind Power in the Caribbean - On-going and Planned Projects*, 2011, p.IX, disponible sur le site suivant : http://www.credp.org/Data/CAWEI_Wind_Survey_Report.pdf.

¹² FAMILIAR, JORGE, « vice-président la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Libérer le potentiel énergétique de la Caraïbe », 2015, disponible sur: <<http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/01/31/unlocking-the-caribbeans-energy-potential>>.

¹³ Pour élargir l'information voir: Le monde, « L'île d'El Hierro, bientôt 100 % autonome en énergies renouvelables », 2014, disponible sur: <http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/27/l-ile-d-el-hierro-bientot-100-autonome-en-energies-renouvelables_4446956_3244.html#TjrAsEFAB8uYWdFk.99>.

¹⁴ CEPAL, *Renewable energy sources in Latin America and the Caribbean: situation and policy proposals*, ONU/GTZ, 2004, pp. 81-85, disponible sur:

Tous ces obstacles persistent, mais ils pourraient, à notre avis, être surmontés, en privilégiant la participation active et directe de partenariats qualifiés.

Les difficultés techniques sont liées à l'absence de données des EnR, le manque de savoir-faire et la carence de technologie pour entreprendre des nouveaux projets et pour interconnecter les projets existants. Ainsi, il manque les données sur les objectifs à atteindre à court et à long terme et sur la relation entre les projets en cours¹⁵. Par ailleurs, il y a une manière inappropriée de produire la bio-masse issue principalement de la bagasse de la canne à sucre¹⁶.

Les obstacles résultant de l'absence de régulation, ou plutôt du manque d'adaptation de la régulation existante, et la carence de clarté institutionnelle apparaissent aussi comme de graves déficiences qui empêchent d'avoir des règles précises pour stimuler les investisseurs et les consommateurs, et d'attribuer des responsabilités claires aux autorités concernées. Jusqu'en 2012, les Bahamas, la Guyane, Haïti, le Suriname et la République de Trinité et Tobago n'avaient pas de politique énergétique intégrale¹⁷. En outre, les Etats ont rarement une agence ou un organisme spécialisé dans les EnR. Parmi les cas exceptionnels figurent la Grenade, la Guyane et la République de Trinité-et-Tobago.

De même, les Etats se plaignent de ne pas disposer des ressources économiques ni d'avoir accès aux financements pour entreprendre des projets. Le marché caribéen est mésestimé, car les consommateurs sont peu nombreux et les distances entre les points urbanisés sont considérables ; mais d'autres valeurs ajoutées sont aussi sous-estimées, à savoir, la protection et la reforestation des alentours, le développement des zones pauvres, la création d'emplois et le retour futur des investissements.

Enfin, il manque d'une culture d'utilisation et d'acceptation des EnR. La population s'est habituée aux subsides des énergies fossiles et aux pratiques inadéquates de génération des EnR (bio-masse) ; de plus, elle refuse parfois la construction de ces installations (hydroélectriques et fermes de vent).

Pourtant, la CARICOM a fixé des objectifs pour les EnR : 20% de participation dans la production énergétique pour l'année 2017, 28% pour

<http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/31905/S0400010_en.pdf?sequence=1>.

¹⁵ IRENA, *Renewable energy country profiles caribbean*, 2012, disponible sur le site suivant : <https://www.irena.org/DocumentDownloads/Publications/CaribbeanComplete.pdf>.

¹⁶ La bio-masse comprend trois sous-types de source d'énergie: bio-masse solide, bio-gaz et bio-carburants. Cf. Observatoire des Energies renouvelables (Observ'ER), *Les 5 familles énergies renouvelables*, op.cit., nota 3. Voir également : CEPAL, *Renewable energy sources in Latin America and the Caribbean: situation and policy proposals*, ONU/GTZ, 2004, p.19.

¹⁷ CREDP/GIZ, *Caribbean renewable energy development programme, A Review of the Status of the Interconnection of Distributed Renewables to the Grid in CARICOM Countries*, op.cit., p. 14

2022 et 47% pour 2027¹⁸. L'établissement de partenariats stratégiques apparaît, à notre avis, comme l'une des options les plus viables, car ces associés pourraient apporter un soutien économique initial, partager des expériences à succès, former les autorités étatiques, les opérateurs privés et même les habitants, transférer de la technologie, et même envisager un marché énergétique commun.

Le Canada, et notamment la Province de Québec, semblent présenter ces caractéristiques, mais il est permis de se demander s'ils sont désireux de s'impliquer dans la promotion et le développement des EnR aux Caraïbes pour des raisons autres que l'altruisme.

B. Le Canada : un Etat pionnier en production des EnR mais grand consommateur d'énergie

En 2014, le Conseil Mondial de l'Energie (CME) a classé le Canada comme 6^e Etat dans l'indice de résolution du trilemme énergétique¹⁹. Cet indice identifie les pays qui ont réussi à trouver un équilibre entre la réponse et la demande énergétique, l'utilisation de systèmes énergétiques plus durables à la population et la poursuite des économies compétitives à long terme. Le Canada a été classé 1^{er} en sécurité énergétique et 2^e en équité énergétique.

A l'égard des EnR, la situation du Canada est assez favorable. Il est en effet classé 3^e pays producteur d'énergie hydro-électrique, 4^e producteur de bio-éthanol, 7^e producteur général des EnR et 9^e en capacité installée d'énergie éolienne²⁰. Néanmoins, le Canada est un grand consommateur d'énergie, qui cherche à diversifier ses sources énergétiques et réduire sa dépendance au pétrole (a), et qui n'a pas étendu son influence par le biais de son expérience en EnR (b).

¹⁸ CREDP/GIZ, *Caribbean renewable energy development programme, A Review of the Status of the Interconnection of Distributed Renewables to the Grid in CARICOM Countries*, op.cit., p. 17.

¹⁹ CME, *Trilemme Énergétique Mondial, Financement : mythes et réalités*, Résumé, 2014, disponible sur: <http://www.worldenergy.org/wp-content/uploads/2014/11/Trilemme_énergétique_2014_FR.pdf>.

²⁰ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, disponible sur: <http://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/files/pdf/2014/14-0173EnergyMarketFacts_f.pdf>.

a. *Le Canada : un grand producteur des EnR, dépendant pourtant des énergies fossiles.*

En 2011, la production totale d'électricité au Canada a été de 618 térawatts-heures (TWh), le Québec et l'Ontario participant à hauteur de 57%²¹. Pour l'année 2012, 62% d'électricité provient des EnR dont 59% pour l'énergie hydraulique²². Bien que moins développés, l'énergie éolienne et la bio-masse contribuent à hauteur de 3%²³.

Le Canada a fait des efforts pour accroître sa production énergétique éolienne et solaire, qui a augmenté de 40% entre 2002 et 2012²⁴. Au début de 2013, l'énergie éolienne produisait 6201 MW au moyen de 170 parcs. En revanche, l'énergie solaire photo-voltaïque arrivait à une production de 1210 MW pour la même année. Par ailleurs, la production de géo-thermie au Canada a été de 1420 GM en 2010²⁵.

Même si les résultats des EnR sont positifs, les énergies fossiles continuent à avoir une participation importante. Dans la production d'électricité, le mix énergétique se répartit comme suit: 62% pour les EnR, 15% pour l'énergie nucléaire et 23% pour le pétrole²⁶. La production totale d'énergie primaire est répartie entre 2% pour le nucléaire, 4% pour le gaz naturel liquéfié, 8% pour

²¹ Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, *Le Canada – Chef de file mondial dans le domaine de l'énergie renouvelable Renforcer la collaboration en matière de technologies d'énergie renouvelable*, 2013, p. 5, disponible sur: <http://www.rncan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/www/pdf/publications/emmc/renewable_energy_f.pdf>.

²² Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, op. cit., p. 80.

²³ Observ'ER, « La production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde », *Collection chiffres et statistiques*, 2013, p. 15, disponible sur: <<http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/inventaire/pdf/15e-inventaire-Chap03-3.2.1-Canada.pdf>>.

²⁴ Conférence des ministres de l'énergie et des mines Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, *Le Canada – Chef de file mondial dans le domaine de l'énergie renouvelable Renforcer la collaboration en matière de technologies d'énergie renouvelable*, 2013, op. cit., p. 6 et 7.

²⁵ Gouvernement du Canada, *Données canadiennes sur la production d'énergie et l'efficacité énergétique*, disponibles sur le site suivant : <<http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=4622629B-1>>.

²⁶ Observ'ER, « La production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde », op.cit., nota 23.

le charbon, 12% pour les EnR²⁷, 34% pour le gaz naturel et 41% pour le pétrole²⁸.

De plus, la population canadienne est une forte consommatrice d'énergie. En 2012, la consommation d'énergie primaire par habitant représente 7,2 Tep²⁹, c'est-à-dire 0,40 Tep de plus que les habitants des Etats-Unis. Le secteur industriel, notamment les industries de métaux non-ferreux, les pâtes et papiers et l'exploitation de pétrole et de gaz, sont les plus voraces (48% du total de la demande énergétique)³⁰.

Le Québec, pour sa part, produit 97% de sa consommation électrique à partir des EnR. 94,3% provient de l'hydroélectricité, 2,7% de l'énergie éolienne et 0,6% de la biomasse. Il est le 4^e producteur mondial d'hydroélectricité. De plus, les bio-combustibles locaux participent à hauteur de 7% dans la demande énergétique, autre que l'électrique. Cependant, la demande électrique est plus accentuée (un Québécois consomme 48% de plus d'électricité qu'un autre Canadien et 90% plus qu'un habitant des Etats-Unis), et la participation des énergies fossiles continue à être dominante (sur le total de la demande énergétique québécoise de 40,3 millions de Tep, 47% est satisfaite par les EnR, et le reste par les énergies fossiles). Circonstance aggravante : le Québec ne produit aucune énergie fossile³¹.

Cela étant, le potentiel des EnR aux Caraïbes pourraient trouver un espace dans le mix énergétique canadien : d'ailleurs, les EnR canadiennes pourraient aussi combler une partie des besoins énergétiques des Caraïbes. D'autres

²⁷ Dans l'approvisionnement d'énergie ce pourcentage augment à 18,3% sachant que la moyenne mondiale est de 7,8% et pour les pays de l'OCDE est de 13%. Ministre de l'Environnement du Canada, *Le sixième rapport du Canada sur les changements climatiques*, 2014, p. 24, disponible sur le site suivant : http://www.ec.gc.ca/cc/0BA54AAB-6E8E-4D48-B42C-DCBB09B27D10/6458_EC_ID1180-MainBook_Fr_final%20FINAL-s.pdf.

L'approvisionnement en énergie primaire totale (l'AEPT) représente l'approvisionnement en énergie du Canada qui comprend la production canadienne et les importations, moins les exportations, moins l'énergie emmagasinée dans les soutes destinées à l'aviation et et à la navigation internationales, et plus ou moins les variations des stocks. Cf. Ministre des Ressources naturelles, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, 2014, *op. cit.* pp. 16 ; 68.

²⁸ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, *op. cit.*, p. 15.

²⁹ Une tep représente environ 6,9 barils de pétrole, 1 100 m³ de gaz naturel ou 11,6 MWh d'électricité. Cf. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, *Politique énergétique 2016-2025, Profil statistique de l'énergie au Québec*, 2014, note No. 1, disponible sur le site suivant : <http://www.mern.gouv.qc.ca/peq/fascicule-2.pdf>.

³⁰ Office national de l'Énergie du Canada, *Avenir énergétique du Canada en 2013 - Offre et demande énergétiques à l'horizon 2035 - Évaluation du marché de l'énergie*, 2013, disponible sur le site suivant : <https://www.neb-one.gc.ca/nrg/ntgrtd/fttr/2013/index-fra.html>.

³¹ Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, *Politique énergétique 2016-2025, les énergies renouvelables*, 2015, disponible sur : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/fascicule-4.pdf>.

expériences d'associations régionales autour les EnR sont déjà en cours. Le Plan solaire méditerranéen (PSM) et l'initiative Desertec sont deux exemples issus du projet régional intitulé Union pour la Méditerranée (UpM)³². Dans ces cas, il ne s'agit pas d'une absence totale des EnR parmi les Etats associés, mais de rendre plus efficace l'utilisation des ressources existantes et de faire face à un défi commun dans le cadre du marché énergétique : l'abandon du pétrole comme source énergétique prédominante. En dépit de son expérience précieuse en matière d'EnR, le Canada semble vouloir privilégier un seul marché, celui des Etats-Unis.

b. Une vaste expérience en matière d'EnR mais une absence de projection, et donc d'influence dans le marché caribéen.

Outre son potentiel des sources d'EnR, le Canada possède d'autres forces dans ce domaine susceptibles d'intéresser les Etats des Caraïbes. En 2013, le secteur énergétique a contribué au PBI canadien en 13,4% (en prix courants). Les exportations de ce secteur ont atteint un total de 128 milliards de dollars dont 92 % vers les Etats-Unis. Sur ce pourcentage, 117 milliards de dollars ont été représentés par les produits de pétrole et de gaz et environ 2 milliards de dollars par les aux EnR³³.

A partir de ses exportations en EnR, le Canada a aidé à la promotion de ce type d'énergie dans divers Etats des Etats-Unis, tels l'Etat du Vermont et celui du Wisconsin, qui ont atteint avec succès leurs objectifs énergétiques. En outre, ces opérations inter-étatiques ont permis l'intégration de l'énergie éolienne au réseau électrique, par exemple, dans le cas de l'Etat du Dakota du Nord³⁴.

Concernant les importations, bien que les chiffres diminuent, la cible continue à être le marché des Etats-Unis. Pour le secteur énergétique, le

³² Le PSM a un double objectif: accroître la production d'électricité renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique. Le Desertec, pour sa part, vise à la construction de centrales solaires et une infrastructure de transport pour fournir de l'énergie solaire en Europe. Cf. parmi d'autres: Varouxakis, Sotiris, 2013, « Les énergies renouvelables dans le cadre euro-méditerranéen », *Annuaire IEMed de la Méditerranée, secteurs stratégiques, économie et territoire*, disponible sur le site suivant : <http://www.iemed.org/observatori-fr/arees-danalisi/arxiu-adjunts/anuari/iemed-2013/Varouxakis%20energies%20renouvelables%20FR.pdf> et Wallaert, Vincent, « Les régions méditerranéennes et le développement des énergies renouvelables », ENERMED, disponible sur le site suivant : http://avitem.org/IMG/pdf/enermed_etat_des_lieux_vf_25.pdf.

³³ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, p. 66, *op. cit.*

³⁴ Conférence des ministres de l'énergie et des mines Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, *op. cit.*, p. 8.

Canada a importé 55 milliards de dollars en produits fossiles, dont 48% proviennent des Etats-Unis³⁵.

En 2009, le Canada et les Etats-Unis ont initié des dialogues concernant les EnR, la diminution des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le changement climatique. Ces dialogues ont permis le renforcement de leurs politiques internes de développement durable et la confirmation de liens en vue de garantir la sécurité énergétique³⁶.

En revanche, en dépit de la proximité entre ces Etats, les liens commerciaux entre le Canada et les Caraïbes sont inexistants dans le secteur énergétique. Certes, le Canada soutient quelques organisations tierces, qui apportent de l'aide aux projets des EnR dans l'Amérique latine et dans les Caraïbes, mais l'idée de solidarité écarte la possibilité d'un marché commun qui pourrait être plus attirant.

La situation est semblable concernant le Québec. Pourtant, à la fin de 2014³⁷, cette province a adopté une nouvelle politique énergétique (2016-2025) dont l'un des principaux objectifs est d'accroître sa domination dans la thématique des EnR. Les Caraïbes pourraient faire partie de cette initiative³⁸.

Outre le marché des ressources des EnR, le Canada et ses provinces ont aussi un cadre institutionnel bien structuré pour les EnR. L'innovation la plus récente a été la création en 2009 d'un fonds national pour l'énergie propre pour soutenir le développement des nouvelles technologies énergétiques de pointe ; ce fonds possède un budget de 205 millions de dollars³⁹.

Enfin, le Canada est chef de file dans la production des initiatives stratégiques en EnR, dont le programme éco-ÉNERGIE et celui d'encouragement à la production d'énergie éolienne sont un des plus reconnus. A côté, les provinces adoptent aussi des programmes *de compensation écologique, d'approvisionnement par demandes de propositions, d'offre standard en matière d'énergie renouvelable et de tarifs*

³⁵ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, p. 66, *op. cit.*, p. 5.

³⁶ Gouvernement de Canada, *Données canadiennes sur la production d'énergie et l'efficacité énergétique*, disponible sur le site : <http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=4622629B-1>.

³⁷ Les provinces gèrent leurs ressources énergétiques. Cf. Ministre de l'Environnement, *Le sixième rapport du Canada sur les changements climatiques*, 2014, *op. cit.*, p. 22.

³⁸ Ministère d'Énergie et Ressources naturels du Québec, *Politique énergétique de Québec*, disponible sur le site : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/accueil/>.

³⁹ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Programme du Fonds pour l'énergie propre*, disponible sur le site: <http://www.rncan.gc.ca/energie/financement/programmes-financement-actuels/fep/4950>.

*de rachat garantis et l'adoption de normes quant au pourcentage de ventes d'électricité qui doivent être réalisées à partir de sources renouvelables*⁴⁰.

Les Etats des Caraïbes pourraient profiter de ces expériences. Or, le Canada fait partie de l'Accord de Mise en Œuvre sur le Déploiement des Technologies d'Energie Renouvelable (AMO-DTER) de l'AIE qui a comme but l'encouragement à la création des nouvelles initiatives pour la promotion des EnR et le partage des connaissances ; mais il n'existe pas d'accord spécifique pour les Caraïbes, malgré sa situation dans le voisinage proche du Canada.

Ce contexte a conduit, à notre avis, à une situation paradoxale du Canada dans son implication dans la promotion et le développement des EnR aux Caraïbes.

2. L'attitude paradoxale du Canada concernant les Caraïbes dans le domaine des EnR

En juillet 2007⁴¹, au cours de sa visite en Amérique latine et aux Caraïbes, le Premier Ministre canadien, M. Stephen Harper, a déclaré un nouveau début de l'engagement du Canada envers les Caraïbes. Cette déclaration a été confirmée par le Gouverneur général canadien, Madame Michaëlle Jean, dans son discours du Trône en octobre 2007⁴². Désormais, l'ALC possèdent un chapitre séparé dans la politique étrangère canadienne et les Caraïbes disposent d'un programme spécial.

Les sujets commerciaux, de sécurité, de migration et de lutte contre le narco-trafic, parmi d'autres, figurent dans ce programme. La question est de savoir si la promotion et le développement des EnR aux Caraïbes y sont présents. A notre avis, la stratégie canadienne pour les Caraïbes concernant les EnR apparaît contradictoire, car, d'un côté, le gouvernement n'a pas inclus explicitement le sujet dans le chapitre de l'ALC (A) ; d'autre part, le Canada continue à accorder son soutien à certaines organisations et à certains projets aux Caraïbes liés à ce domaine (B).

⁴⁰ Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, op. cit., p. 9.

⁴¹ Cfr. Gouvernement du Canada, *Canada and the Americas Priorities & Progress*, Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2009, p. 22. Disponible sur le site: <http://publications.gc.ca/site/eng/9.671198/publication.html>.

⁴² Le discours est disponible sur le site: <https://www.poltext.org/fr/discours-du-trône-canadiens>.

A. *Un nouvel engagement manquant de référence aux EnR.*

Les relations entre le Canada et les Caraïbes ont connu trois impulsions dans l'histoire récente. Le premier a été en 1970, quand le Premier Ministre canadien M. Pierre-Elliott Trudeau a proposé *une troisième option* pour diversifier les relations internationales du Canada centrées sur les Etats-Unis. Cette initiative a pris son essor dans le livre blanc de la politique étrangère canadienne de 1970, lequel a présenté l'ALC comme une priorité pour le Canada. La deuxième impulsion s'est produite à la fin de 1989 et s'est concrétisée au début de 1990 avec l'adhésion du Canada à la OEA en tant qu'Etat membre. Le Canada a réexaminé son attitude initiale de rester comme Etat observateur et a décidé que son influence dans la région et son capacité à être médiateur entre les autres Etats américains pourraient avoir des meilleurs résultats en changeant son statut au sein de l'OEA⁴³.

La troisième impulsion s'est produite en 2007⁴⁴, lorsque l'ALC ont été intégrés dans un chapitre séparé dans la politique étrangère canadienne. Par la suite, toute une stratégie d'approche a été construite et formalisée. Les objectifs et les initiatives proposées comportent dans un seul bloc, l'Amérique latine et les Caraïbes, cependant, dans son contenu, il n'y a pas une allusion aux EnR (a), ni dans le programme séparé prévu pour les Caraïbes (b).

a. *Une relance des relations mais une absence d'innovation sur son contenu.*

La stratégie canadienne envers l'ALC a quatre objectifs qui traduisent le désir de jouer un rôle déterminant dans la région des Caraïbes⁴⁵ : démontrer la position dominante du Canada sur la scène internationale ; accroître son influence dans cette région et faire ainsi progresser ses intérêts ; se présenter comme un modèle et promouvoir le marché régional ; et s'associer à des pays partageant des vues similaires pour présenter une position conjointe au sein de la communauté internationale.

⁴³ STEVENSON, BRIAN J.R., Canada, Latin America and the New Internationalism, a foreign policy analysis 1968-1990, Londres, McGill-Queens's University, 2000. pp. 111-183.

⁴⁴ Sur le nouvel élan des relations Canada-Caraïbes voir : Daudelin, Jean et Dawson, Laura, « A new chapter ? », *Canadian Foreign Policy Journal*, consultation en ligne, 2015, pp. 4-10 et Rochlin, James, « Introduction Canada and the Americas: there's still much to discover », *Canada looks South in research of an Americas policy*, Toronto : University of Toronto, 2012, pp. 3-26.

⁴⁵ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, *Evaluation de la stratégie pour les Amériques rapport final*, 2011, disponible sur le site : <http://publications.gc.ca/site/fra/432826/publication.html>.

Pour réaliser ces objectifs, le Canada a établi trois axes autour desquels devraient s'articuler toutes les initiatives envers les Caraïbes : accroissement de la prospérité économique dans la région; renforcement de la démocratie dans les pays de l'ALC; assurance d'une sécurité commune. Afin d'atteindre ces objectifs, le Canada a planifié trois stratégies concrètes : renforcement des relations bilatérales et des relations avec des organisations multilatérales; soutien aux partenariats canadiens dans la région ; accroissement de la présence canadienne dans les pays de l'ALC.

A en juger par les termes avec lesquels le Canada a exposé sa politique étrangère envers l'ALC, il ne ressort pas d'intérêt particulier concernant les EnR, ce qui donnerait à penser qu'elles sont exclues de ces relations multilatérales. Comment surmonter cet embarras ? Faudrait-il attendre que les relations entre le Canada et les Caraïbes connaissent une nouvelle impulsion, qui semble se produire tous les vingt ans ?

Une interprétation large du deuxième objectif portant sur *l'accroissement de la prospérité de la région* pourrait-elle inclure la thématique des EnR ? Cela semble difficile, compte tenu de l'évaluation de la stratégie faite en 2011⁴⁶, où les activités exercées en vue de cet objectif se sont limitées à bâtir des économies dynamiques et en expansion, et à promouvoir les investissements et le libre marché responsables, favorisant de nouvelles possibilités ainsi que la création d'emplois.

Pourtant, au moment de la présentation du nouvel engagement canadien envers l'ALC, en 2007, le Premier Ministre a mentionné expressément que le Canada devait bâtir des économies solides et *durables*. On peut aussi trouver cette mention dans le site du ministère des Affaires étrangères.

L'inquiétude porte sur le fait de savoir si la promotion des économies *durables* entraîne la thématique des EnR. Selon la section *développement* du site du ministère des Affaires étrangères⁴⁷, il est possible de favoriser ce type de croissance en garantissant la viabilité de l'environnement. A ce propos, une activité a été précisée : le renforcement des capacités de la région ou du pays donnée en matière de gestion durable des ressources naturelles.

La politique internationale du Québec⁴⁸ pour sa part reconnaît l'importance d'une vision régionale de la thématique énergétique. Pourtant, dans ce domaine, cette province consacre son activité à établir des partenariats avec

⁴⁶ Ibid, p. vi.

⁴⁷ Ministère des Affaires étrangères et de Commerce international du Canada, «Présentation des priorités et défis du développement», disponible sur le site : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/index.aspx?lang=fra>.

⁴⁸ Cf. Ministère de Relations internationales et Francophonie du Québec, *Politique internationale du Québec*, 2006, disponible sur le site: <http://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf>, p. 1.

les Etats-Unis et l'Europe. Cependant, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec a une division séparée qui regroupe les régions de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique latine et des Antilles⁴⁹. Au sein de cette division et à l'égard de certains pays de l'ALC comme le Brésil et Haïti, l'énergie est identifiée comme un secteur de collaboration.

Par conséquent, il est plausible de déduire, qu'en dépit de l'absence de mention explicite des EnR, cette thématique pourrait s'inclure dans les priorités canadiennes et québécoises. Ce panorama est quelque peu différent du programme des Caraïbes.

b. La région caribéenne ciblée par la politique étrangère canadienne mais pas forcément ses EnR.

Le Canada a établi aussi un programme séparé pour les Caraïbes, ce qui montre l'intérêt particulier qu'il témoigne pour cette région. En effet, en 2008, au moyen du *Development Assistance Accountability Act* ou loi d'amélioration de l'assistance canadienne pour le développement, le Canada a réaffirmé son engagement envers les Caraïbes en conservant cette région comme l'un des vingt bénéficiaires du programme des aides d'assistance du Canada⁵⁰.

La stratégie pour les Caraïbes de 2009⁵¹ présente deux objectifs à atteindre : la croissance économique et la sécurité, y compris des actions nécessaires en cas de catastrophes naturelles). Dans cette stratégie détaillée, la thématique des EnR aux Caraïbes n'est pourtant pas présente, encore une fois. Néanmoins, dans le développement du document, il y a une la mention répétitive de la finalité d'une croissance économique *durable* aux Caraïbes. Cela pourrait donc conduire à déduire, avec plus de certitude, que cette thématique y est comprise.

⁴⁹ Ministère des Relations internationales et Francophonie du Québec, « Organigramme du Ministère », disponible sur le site : <http://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/Documents/fr/organigramme.pdf>.

⁵⁰ Cf. SELA, Canada : Políticas y Programas de Cooperación Internacional para el Desarrollo. Oportunidades para América Latina y el Caribe, Venezuela, SELA, 212, p. 65. Disponible sur le site : http://walk.sela.org/attach/258/default/Canada_Politiclas_Programas_Cooperacion_Internacional_para_el_Desarrollo-Oportunidades_para_ALC.pdf.

⁵¹ Agence canadienne du développement international, *Caraïbes stratégie*, 2009, disponible sur le site : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/assets/pdfs/countries-pays/Caraïbes-Strategie-Pays-2009.pdf>.

Au programme séparé pour les Caraïbes, vient s'ajouter un programme spécifique d'aide au développement pour Haïti⁵². Le programme concernant Haïti, en revanche, mentionne expressément l'objectif d'une croissance économique *durable*. En outre, il le classe comme thème prioritaire pour le Canada. Malheureusement, aucune des actions visées ne comporte la promotion ni le développement des EnR.

L'exemple d'Haïti doit cependant être examiné avec plus d'attention puisqu'en janvier 2015, dans l'évaluation de la coopération Canada-Haïti 2006-2013⁵³, deux références explicites sont faites aux EnR. La première des deux paraît au moment d'évaluer la viabilité environnementale du programme. Dans cette section ont été identifiées des interventions environnementales positives, parmi lesquelles, la mise en place de biodigesteurs. Ces dispositifs aident à l'hygiène, mais aussi à la promotion des EnR et à la lutte contre le changement climatique. La seconde référence est faite au moment d'évaluer le projet de l'Hôpital La Providence aux Gonaïves, qui fonctionnerait en utilisant des sources d'énergie naturelle.

Concernant le Québec, cette province a aussi un programme de développement international qui vise l'ALC⁵⁴. Dans les Caraïbes, des pays comme Cuba et Haïti ont été bénéficiaires du soutien québécois pour le développement des projets des EnR. Concernant Cuba, il y a eu deux projets. Le premier a eu lieu en 2003-2004, pour une durée de six mois : il s'agissait d'un projet des EnR, mais sans plus de détails. Le second s'est développé entre 2005-2006 pour une durée de 11 mois ; il consistait dans le recyclage des résidus porcins afin de produire de l'énergie. Concernant Haïti, les projets ont aussi été au nombre de deux. Le premier a été développé en 1998-1999, pour une durée de 11 mois afin de travailler pour la production de bio-gaz. Le second a commencé en 2011 pour une durée de 36 mois : le but était la construction d'une micro-centrale hydro-électrique à Labrousse.

Cette absence de mention explicite aux EnR dans les stratégies canadienne et québécoise pour l'ALC et dans les programmes spécifiques pour les

⁵² Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, « Présentation du programme de développement pour Haïti », disponible sur le site : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/countries-pays/haïti.aspx?lang=fra>.

⁵³ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, « Évaluation de la coopération Canada-Haïti 2006-2013 - Rapport synthèse », 2015, disponible sur le site : <http://www.international.gc.ca/departement-ministere/evaluation/2015/dev-eval-canada-haiti01.aspx?lang=fra>.

⁵⁴ Ministère des Relations internationales et Francophonie du Québec, « Programme québécois de développement international », disponible sur le site : <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/Solidarite-internationale/Programmes-de-solidarite/programme-developpement-international>.

Caraïbes apparaît contradictoire, compte tenu du fait qu'en 2010⁵⁵, le Canada avait été identifié par l'ALC comme un marché dans les domaines des équipes de puissance et services électriques et d'industries de secteur environnement, où l'on a remarqué le traitement des déchets solides. Cette année-là aussi, les investissements directs du Canada dans les Caraïbes concernant le secteur énergétique et connexe représentaient le deuxième secteur d'exportations et d'importations avec des chiffres respectivement de 122,9 et 246,2 millions de dollars⁵⁶.

Par ailleurs, les programmes qui ont eu pour bénéficiaires Haïti et Cuba se situent dans une vision d'assistance qui les rend peu attractifs pour les investisseurs et place les relations bilatérales sur une échelle déséquilibrée. Il paraît néanmoins que les programmes d'assistance et les aides au développement sont le moyen que le Canada privilégie pour s'impliquer dans la thématique des EnR aux Caraïbes, d'une manière indirecte ou directe.

B. B. Implication canadienne dans la thématique des EnR aux Caraïbes plutôt à travers des tiers.

Le Canada a traditionnellement soutenu des organisations multilatérales contribuant aux projets de développement aux Caraïbes sans s'occuper exclusivement des EnR. Déjà dans les années 70, le Premier Ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau, avait décidé, qu'en dépit de ne pas adhérer à l'OEA en tant qu'Etat-membre, le Canada participerait activement à des organisations inter-américaines, comme l'Organisation Panaméricaine de la Santé (PAHO), l'Institut Interaméricain des Sciences Agricoles (IICA) et la Banque Interaméricaine de Développement (BID). A cela s'ajoute la participation active du Canada dans la création et le fonctionnement des organisations proprement caribéennes, parmi lesquelles la Banque Caribéenne de Développement (BCD).

Cette vision s'est maintenue et, aujourd'hui, c'est surtout à travers de ces organisations que le Canada s'implique dans la thématique des EnR (a), même si ses programmes d'aide au développement ont aussi rapporté quelques résultats dans ce domaine (b).

⁵⁵ Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, *Global Commerce Strategy Priority Market, 2010*, disponible sur le site : <http://www.international.gc.ca/commerce/assets/pdfs/r12-en.pdf>.

⁵⁶ GAUTHIER, ALEXANDRE, « Activités de commerce et d'investissement : Canada-Communauté des Caraïbes (CARICOM) », *Série sur le commerce et l'investissement 2010*, Publications de recherche de la bibliothèque du Parlement du Canada, 2011, disponible sur le site : <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-104-p-f.htm>.

a. Une aide active mais pourtant indirecte.

Les exemples de la BID et la BCD, chacune d'elles avec des caractéristiques propres, retiennent particulièrement l'attention⁵⁷. La BID, créée en 1959, est à présent l'une des sources de financement, sinon la principale, des projets de développement dans l'ALC. La BID offre des soutiens sous forme de prêts, de dons ou de coopération soit technique soit pour mener des études de recherche. Concernant la relation du Canada avec les EnR aux Caraïbes, on signalera que la BID gère le Fonds climatique canadien pour le Secteur Privé dans les Amériques (FCC).

Le FCC a été créé en 2012, avec un budget de 250 000 millions de dollars. Son objectif est de favoriser les investissements privés qui cherchent à atténuer le changement climatique ou à s'adapter à celui-ci. Il concerne surtout des projets de lancement et à haut risque. Le FCC met à disposition des investisseurs des prêts à long terme à faibles taux. A cet égard, il a été expressément mentionné que les projets des EnR pourraient être éligibles⁵⁸.

Aux Bahamas, par exemple, il y a eu au total quatorze projets associés à l'énergie parmi lesquels deux ont été des EnR. Les deux projets consistaient à prêter assistance au gouvernement pour revoir la politique applicable aux EnR et pour commencer des projets pilotes d'énergie photo-voltaïque : le FCC a financé environ 1 000 000 de dollars chacun⁵⁹.

A Haïti, il y a eu plus de projets, au total quarante-deux, dont sept ont été spécifiquement liés aux EnR. Parmi ces projets, il convient de remarquer particulièrement le projet de Plan action de bioénergie, qui cherche le développement d'une politique nationale dans la filière de bio-carburants et qui a eu un financement de 500 000 dollars. De même,

⁵⁷ D'autres exemples de soutien à des tierces organisations qui peuvent contribuer à la thématique des EnR aux Caraïbes sont principalement: CEPAL, l'OEA et le Fonds d'Environnement Mondial (FEM).

⁵⁸ Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement du Canada, *Fonds climatique canadien pour le secteur privé dans les Amériques*, disponible sur le site : http://www.international.gc.ca/americas-ameriques/success-succes/climate_change-fonds_climatique.aspx?lang=fra.

⁵⁹ BID, BH-X1001 : *Implementing Sustainable Energy Projects in the Bahamas*, disponible sur le site : <http://www.iadb.org/en/projects/project-description-title.1303.html?id=BH-X1001> et BH-T1016 : *Promoting Sustainable Energy in the Bahamas*, disponible sur le site : <http://www.iadb.org/en/projects/project-description-title.1303.html?id=BH-T1016>.

le projet d'Énergie soutenable pour Haïti, qui avait comme propos de déterminer le type d'EnR dont ce pays avait le plus de potentiel et de concevoir un plan pour sa mise en œuvre. Ce dernier projet a eu deux reprises, et au total le financement a été de 3 000 000 de dollars.

Un troisième exemple est celui de la Barbade avec treize projets énergétiques dont sept relatifs aux EnR. Trois projets attirent l'attention : deux liés au changement de la politique des EnR et à la prévision d'un cadre institutionnel plus structuré, qui ont eu un financement respectivement de 45 000 000 et 70 000 000 millions de dollars⁶⁰ et le troisième projet, consistant dans l'implémentation des EnR avec un financement de 10 000 000 dollars.

Les projets des EnR aux Caraïbes du FCC sont nombreux, mais en général tous ont pour particularité le fait que l'État en a demandé le financement, alors que le fonds a été conçu pour le secteur privé.

Dans le domaine des EnR, la BCD a connu un fort changement ces trois dernières années. La BCD a été établie en 1969 et a un lien très étroit avec le Canada puisque ce pays a été l'un des membres fondateurs et, de plus, il est classé comme membre non-régional et non-emprunteur de la Banque. À l'origine, la BCD avait divers objectifs, mais les EnR ne figuraient pas explicitement parmi eux. Néanmoins à la fin de 2013, a été créée l'Unité d'Énergie renouvelable et d'Efficacité énergétique, même s'il faut préciser que le partenaire stratégique de cette unité est l'Allemagne.

Les résultats de cette unité ont commencé à se faire sentir en 2014⁶¹. Ses activités se sont centrées sur les politiques et stratégiques étatiques, la prévision des stimulants et des programmes de développement et l'identification de formes de financement adéquates pour les projets. En harmonie avec ces propos, la BCD s'est tracée comme objectif l'établissement du secteur énergétique comme un sous-secteur de l'économie dans la région. Pour cela, la BCD a projeté d'attirer les investisseurs sur cette filière et de servir d'intermédiaire pour faciliter des financements.

Quelques projets des EnR mentionnés dans le rapport annuel de la BCD de 2014 ont été un programme d'éducation au Suriname, le

⁶⁰ BID, BA-T1028 :Détail de projets de Barbados, disponible sur le site : <http://www.iadb.org/en/projects/project-details.1301.html?country=BA§or=EN>.

⁶¹ CDB, *Rapport annuel de 2014*, disponible sur le site : <https://www.caribank.org/wp-content/uploads/2013/01/CDB-Annual-Report-2015-Vol-1-FAW-27JUN2015.pdf>, pp. 16-20.

renforcement de la politique énergétique à Trinité-et-Tobago et un projet de transformation de l'infrastructure d'une école aux Bahamas.

Concernant le Québec, nous n'avons pas trouvé des exemples semblables en ce qui concerne le EnR.

Ces exemples montrent que le soutien économique prêté par le Canada à ces organisations a eu un fort impact sur la thématique des EnR, qui peut se vérifier dans la quantité des projets, le financement octroyé et la variété de ses contenus. Le Canada participe aussi à la promotion et au développement des EnR au Caraïbes de manière directe, mais les projets dans cette thématique sont moins nombreux.

b. Aide directe diluée et toujours sous forme d'assistance.

Le Canada a une Agence Internationale de Développement (ACID) créée en 1968 durant le gouvernement du Premier Ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau⁶². A travers cette agence les ressources sont canalisées vers des organisations comme la BCD ou le FCC, mais certains programmes et projets ont été gérés par cette agence avec des partenaires non multilatéraux et qui ont une relation avec les EnR aux Caraïbes.

L'AICD coordonne un programme régional inter-américain, soutenant les activités de développement dans la région d'A.L.C. et cherchant à favoriser la croissance économique durable. Dans le secteur de l'environnement, l'agence participe à des projets d'énergie renouvelable. Comme seul exemple, en 2012, en association avec l'Organisation Latino-américaine d'Energie (OLADE), qui inclut dans son champ d'action les Caraïbes, elle a développé un projet des EnR pour favoriser l'accès à ces énergies et son utilisation. Cependant nous n'avons pas pu trouver les détails de ce projet ou des pays bénéficiaires⁶³.

Quant au Québec, à part des projets signalés dans son programme de développement international, nous n'avons pas trouvé d'autres actions concrètes dans ce domaine⁶⁴.

Ainsi, malgré l'existence d'institutions propres, le Canada privilégie sa participation dans la thématique des EnR à travers des tierces organisations multilatérales.

⁶² D'autres institutions qui bien pourraient se lier aux développement des EnR aux Caraïbes sont le Fonds Canada pour les initiatives locales (CFLI) et le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI). Cependant, même s'ils considèrent l'environnement comme un axe d'intérêt, nous n'avons pas trouvé des projets à leur charge sur les EnR.

⁶³ SELA, Economic relations between Canada and Latin America and the Caribbean, Extra-Regional Relations, 2013, disponible sur le site: <http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2013/11/2013-Economic-Relations-Between-Canada-ALC.pdf>, p. 60.

⁶⁴ Voir *supra* p. 16.

CONCLUSION

L'intérêt porté par le Canada à la région caribéenne ne fait aucun doute. Mais cet intérêt ne porte pas encore sur le domaine des EnR. Bien que le Canada donne priorité à la thématique énergétique en général, il n'envisage pas les Caraïbes comme un associé stratégique dans ce secteur et continue à privilégier les Etats-Unis et l'Europe dans ce domaine.

Néanmoins, le potentiel des EnR aux Caraïbes n'est pas négligeable et, par conséquent, les opportunités de ce marché sont variées. De plus, les Caraïbes présentent un avantage supplémentaire pour le Canada : sa proximité. C'est cette caractéristique qui devrait motiver le Canada à penser à un marché commun énergétique, où le développement des EnR soit vu comme un avantage à partager et pas comme un atout qui conduise à écarter les Caraïbes.

Par ailleurs, la thématique des EnR n'est pas seulement centrée sur le financement des installations de production de ces énergies : il y a aussi, parmi d'autres actions à entreprendre, le projet des politiques, le renforcement et la création d'institutions spécialisées, la prévision des stimulants pour les investisseurs et les consommateurs, le partage de savoir-faire et le transfert de technologie. Le Canada occupe une place prépondérante dans chacune de ces activités : il serait donc souhaitable qu'il s'implique directement dans ces activités.

Certes, la participation du Canada dans les EnR aux Caraïbes est forte, mais elle demeure indirecte et limitée à une vision d'assistance. Des thématiques immédiates, conjoncturelles, cachent des défis plus profonds qui pourraient donner des solutions à plus long terme à la situation inégalitaire aux Caraïbes.

Il n'apparaît pas nécessaire de changer ou de relancer les relations ou la stratégie du Canada envers les Caraïbes pour mettre l'accent sur la promotion et le développement des EnR aux Caraïbes. Les instruments existants permettent d'effectuer ce virage ; il manque une innovation dans les sujets prioritaires qui viennent compléter les actions traditionnelles.

BIBLIOGRAFÍA

- BM, « Got Steam? Geothermal as an Opportunity for Growth in the Caribbean », Caribbean knowledge series, 2013, disponible sur: <http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/06/21/000442464_20130621142703/Rendered/PDF/786080WP015.0G00Box377349B00PUBLIC0.pdf>.
- CDB, *Rapport annuel de 2014*, disponible sur: <<https://www.caribank.org/wp-content/uploads/2013/01/CDB-Annual-Report-2015-Vol-1-FAW-27JUN2015.pdf>>.
- CEPAL, *Renewable energy sources in Latin America and the Caribbean: situation and policy proposals*, ONU/GTZ, 2004, disponible sur: <http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/31905/S0400010_en.pdf?sequence=1>.
- CME, *Trilemme Énergétique Mondial, Financement : mythes et réalités*, Résumé, 2014, disponible sur: <http://www.worldenergy.org/wp-content/uploads/2014/11/Trilemme_énergétique_2014_FR.pdf>.
- Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, *Le Canada – Chef de file mondial dans le domaine de l'énergie renouvelable Renforcer la collaboration en matière de technologies d'énergie renouvelable*, 2013 disponible sur: <http://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/www/pdf/publications/emmc/renewable_energy_f.pdf>.
- CREDP/GIZ, *Caribbean renewable energy development programme, A Review of the Status of the Interconnection of Distributed Renewables to the Grid in CARICOM Countries*, disponible sur: <http://www.credp.org/Data/CREDP-GIZ_Interconnection_Report_Final_Oct_2013.pdf>.
- CREDP/GIZ, *Wind Power in the Caribbean - On-going and Planned Projects, 2011*, p. IX, disponible sur: <http://www.credp.org/Data/CAWEI_Wind_Survey_Report.pdf>.
- DAUDELIN, JEAN ET DAWSON, LAURA, « A new chapter? », *Canadian Foreign Policy Journal*, consultation sur abonnement, 2015.
- FAMILIAR, JORGE, « vice-président la Banque mondiale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Libérer le potentiel énergétique de la Caraïbe », 2015, disponible sur: <<http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/01/31/unlocking-the-caribbeans-energy-potential>>.
- GAUTHIER, ALEXANDRE, « Activités de commerce et d'investissement : Canada-Communauté des Caraïbes (CARICOM) », *Série sur le commerce et l'investissement 2010*, Publications de recherche de la bibliothèque du Parlement du Canada, 2011, disponible sur: <<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-104-p-f.htm>>.
- GOSSELIN, GUY ET MACE, GORDON, « Asymétrie et relations internationales : les provinces canadiennes, l'Europe et l'Amérique latine », *Études internationales*, vol. 25, n° 3, 1994, disponible sur: <<http://www.erudit.org/revue/ei/1994/v25/n3/703353ar.pdf>>.

Gouvernement du Canada, *Canada and the Americas Priorities & Progress*, Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2009, disponible sur: <<http://publications.gc.ca/site/eng/9.671198/publication.html>>.

Gouvernement du Canada, *Données canadiennes sur la production d'énergie et l'efficacité énergétique*, disponible sur: <<http://www.climatechange.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=4622629B-1>>.

Groupe d'orientation politique pour les Amériques du Conseil canadien pour la coopération internationale, *Quel rôle doit jouer le Canada dans les Amériques?*, 2009, disponible sur: <http://www.ccc.ca/_files/fr/working_groups/003_apg_2009-04-15_statement_what_role_for_cda_in_americas.pdf>.

LE MONDE, « L'île d'El Hierro, bientôt 100 % autonome en énergies renouvelables », 2014, disponible sur: <http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/06/27/l-ile-d-el-hierro-bientot-100-autonome-en-energies-renouvelables_4446956_3244.html#TjrAsEFAB8uYWdFk.99>.

MACE, GORDON, « Canada's provinces and relations with Latin America: Quebec, Alberta and Ontario », *A dynamic partnership: Canada's changing role in the Americas*, Etats-Unis: Jerry Haar & Edgar J. Dosman, 1993.

Ministère d'Énergie et Ressources naturels du Québec, *Politique énergétique de Québec*, disponible sur: <<http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/accueil/>>.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, *Politique énergétique 2016-2025, les énergies renouvelables*, 2015, disponible sur: <<http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/fascicule-4.pdf>>.

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, *Politique énergétique 2016-2025, Profil statistique de l'énergie au Québec*, 2014, disponible sur: <<http://www.mern.gouv.qc.ca/peq/fascicule-2.pdf>>.

Ministère de Relations internationales et Francophonie du Québec, *Politique internationale du Québec*, 2006, disponible sur: <<http://www.mrif.gouv.qc.ca/Content/documents/fr/Politique.pdf>>.

Ministre de l'Environnement, *Le sixième rapport du Canada sur les changements climatiques*, 2014, p. 24, disponible sur: <http://www.ec.gc.ca/cc/0BA54AAB-6E8E-4D48-B42C-DCBB09B27D10/6458_EC_ID1180-MainBook_Fr_final%20FINAL-s.pdf>

Ministre des Ressources naturelles du Canada, *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*, disponible sur: <http://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/files/pdf/2014/14-0173EnergyMarketFacts_f.pdf>.

MOMSEN, JANETH HENSHALL, « Canada-Caribbean relations: wherein the special relationship ? », *Political géographie*, Vol. 11, No. 5, S.P.: Butterworth-Heinemann, septembre 1992.

OBSERV'ER, « La production d'électricité d'origine renouvelable dans le monde », *Collection chiffres et statistiques*, 2013, disponible sur: <<http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/inventaire/pdf/15e-inventaire-Chap03-3.2.1->

Canada.pdf>.

OBSERV'ER, *Les 5 familles énergies renouvelables*, disponible sur: <http://www.energies-renouvelables.org/energies_renouvelables.asp>.

Office nationale de l'Énergie, *Avenir énergétique du Canada en 2013 - Offre et demande énergétiques à l'horizon 2035 - Évaluation du marché de l'énergie*, 2013, disponible sur: <<https://www.neb-one.gc.ca/nrg/ntgrtd/fttr/2013/index-fra.html>>.

AIE, *World Energy Outlook 2014*, résumé exécutif, disponible sur: <http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/WEO2014_ESSpanish.pdf>

ROCHLIN, JAMES, « Introduction Canada and the Americas: there's still much to discover », *Canada looks South in research of an Americas policy*, Toronto: University of Toronto, 2012.

SELA, *Canadá: Políticas y Programas de Cooperación Internacional para el Desarrollo*. Oportunidades para América Latina y el Caribe, Venezuela, SELA, 212.

SELA, *Economic relations between Canada and Latin America and the Caribbean, Extra-Regional Relations*, 2013, disponible sur: <<http://www.nsi-ins.ca/wp-content/uploads/2013/11/2013-Economic-Relations-Between-Canada-ALC.pdf>>.

VAROUXAKIS, SOTIRIS, 2013, « Les énergies renouvelables dans le cadre euro-méditerranéen », *Annuaire IEMed de la Méditerranée, secteurs stratégiques, économie et territoire*, disponible sur: <<http://www.iemed.org/observatori-fr/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/iemed-2013/Varouxakis%20energies%20renouvelables%20FR.pdf>>.

WALLAERT, VINCENT, « Les régions méditerranéennes et le développement des énergies renouvelables », ENERMED, disponible sur: <http://avitem.org/IMG/pdf/enermed_etat_des_lieux_vf_25.pdf>.

